

Mesurer la migration dans un recensement

Sélection de sujets relatifs aux recensements internationaux¹

Publié en février 2019

INTRODUCTION

L'importance mondiale des migrations a considérablement augmenté au cours des dernières décennies. De nombreux migrants déménagent à l'intérieur des frontières de leur propre pays - souvent des zones rurales vers les zones urbaines - tandis que d'autres franchissent une ou plusieurs frontières internationales pendant leur migration. Leurs motivations pour migrer peuvent inclure des raisons économiques, éducationnelles ou familiales. Ils peuvent aussi être forcés de migrer en raison de catastrophes naturelles, de guerres ou de conflits politiques, comme dans le cas des réfugiés ou des personnes qui sont déplacées à l'intérieur de leur pays.

Les enjeux de la migration ont pris de l'importance dans les agendas internationaux et nationaux de nombreux pays. La qualité des données sur les migrations internes et internationales - ainsi que sur la fécondité et la mortalité - est fondamentale pour préparer des estimations démographiques exactes en vue de la planification, de la répartition des ressources et de la définition des politiques migratoires. De plus, le programme de développement durable 2030 fournit un nouveau cadre de développement mondial pour la période allant de 2015 à 2030. Les 17 objectifs de développement durable, les 169 points à atteindre et leurs 244 indicateurs témoignent de l'ampleur et de l'ambition de ce nouveau programme universel. Des 244 indicateurs, 30 se réfèrent à la migration; 24 exigent une désagrégation par statut migratoire; 5 concernent directement la migration; et 1 indicateur offre un contexte pour la densité et la distribution des travailleurs de la santé. La communauté internationale a décidé de combler ces lacunes en investissant dans des travaux méthodologiques plus poussés, en recourant davantage aux données existantes et en répondant au besoin urgent de renforcer les capacités des organismes nationaux de statistique (NSOs, selon l'acronyme anglais).

CONCEPTS ET VARIABLES CLÉS

Afin d'assurer la comparabilité des données au niveau international, les NSOs doivent utiliser les mêmes concepts et définitions. Dans cette section, les concepts essentiels pour la mesure, l'analyse et la mise en tableaux des migrations internes et internationales sont définis et expliqués.

Stocks et flux migratoires

Les stocks et les flux sont des concepts importants dans l'analyse de la migration. Typiquement, un stock de migrants est défini comme l'ensemble des personnes qui ont changé de *lieu de résidence* (que ce soit un pays, une province, un comté, etc.). Autrement dit, les personnes qui ont passé au moins un an de leur vie dans un lieu autre que celui où elles vivent au moment où les données sont collectées (United Nations Statistics Division, 1998) ou, plus simplement, le nombre total de migrants présents dans un pays ou une région politique donnée à un moment particulier (Bilsborrow et al., 1997).

Les flux migratoires (entrées et sorties), quant à eux, sont également des dénombrements de population, l'entrée étant le nombre de migrants arrivant dans un pays ou une région civile donnée (province, comté, etc.) au cours d'une période donnée (généralement une année civile) et la sortie étant le nombre de migrants quittant ces régions au cours de la même période (Bilsborrow et al., 1997).

Les stocks de migrants constituent une mesure statique, tandis que les flux représentent une mesure dynamique du processus de migration. Par conséquent, les flux entrants et sortants sont beaucoup plus difficiles à retracer que les stocks. Cette constatation est particulièrement vraie quand il s'agit de mesurer les flux migratoires à l'aide d'un recensement.

¹ Cette note technique fait partie de la série « Sélection de sujets relatifs aux recensements internationaux » examinant des questions d'intérêt pour la communauté statistique internationale. Le Bureau de recensement des États-Unis aide les pays à améliorer leurs systèmes statistiques nationaux en s'engageant dans le développement des capacités afin de renforcer les compétences statistiques de manière durable.

Par exemple, si un immigrant est venu et reparti plusieurs fois du même pays sur une période de 10 ans, combien de déménagements sont comptabilisés dans le recensement pour cet individu - plusieurs ou un seul ? Ou encore, si la question sur le *lieu de résidence précédent* est utilisée, comment les multiples déménagements au cours d'une période de 1 ou 5 ans sont-ils pris en compte si les répondants ne sont interrogés que sur leur lieu de résidence à deux moments spécifiques? En conclusion, il ne serait pas possible de dénombrer les migrants dans un recensement s'ils émigrent avec toute leur foyer.

Migration

La migration est l'ensemble des changements relativement permanents de résidence à l'intérieur ou à l'extérieur d'une division politique ou d'une zone administrative donnée. En général, la migration interne implique de franchir une ou plusieurs divisions administratives, telles que des états, des comtés ou des provinces, mais elle se produit toujours à l'intérieur des frontières d'un pays donné. En revanche, le fait de franchir une frontière internationale avec l'intention de changer de résidence est ce qui définit la migration internationale. Les informations sur le *lieu de naissance*, la *durée de résidence*, le lieu de résidence précédent ou le *lieu de résidence à un moment précis dans le passé* peuvent être utilisées conjointement avec le *lieu de résidence habituel* pour déterminer le statut migratoire d'un répondant.

Migration interne

La United Nations Statistics Division (2015) recommande aux pays qui envisagent de produire des statistiques sur les migrations internes à partir des données de recensement de demander le *lieu de résidence habituelle*, en plus du *lieu où le répondant se trouve* au moment du recensement, si cette dernière question est la seule à être posée dans leurs recensements. Dans la majorité des cas, la *résidence habituelle* des répondants et leur *lieu de résidence* le jour du recensement seront les mêmes. Par ailleurs, la notion de *lieu de résidence habituelle* sera très probablement synonyme de la notion de *résidence de droit*,² tandis que le *lieu où le répondant se trouve au moment du recensement* équivaudra à la *résidence de fait*. En pratique, le *lieu où le répondant se trouve au moment du recensement* n'est souvent pas demandé dans les questionnaires du recensement et est plutôt extrait d'une base de données générale d'adresses de voirie géo-référencées ou en passant par la technologie GPS.

Migration internationale

La migration internationale est le déplacement au-delà des frontières nationales. Elle peut être mesurée en suivant les flux migratoires entrants et sortants ainsi que les stocks de migrants. Afin de mesurer avec précision les migrations, chaque pays doit savoir combien de migrants il y a et d'où ils viennent (collectivement appelés « immigrants »), et aussi combien de

personnes du pays se déplacent et vers quels pays (collectivement appelés « émigrants ») - ainsi que leurs caractéristiques. Il est recommandé que les données du recensement ne soient utilisées que pour déterminer les stocks d'immigrants. Les normes internationalement reconnues pour la collecte de données sur les migrations internationales sont présentées dans cette section.

Résidence habituelle

Dans le cadre d'un recensement, la United Nations Statistics Division (2015) définit la *résidence habituelle* comme le lieu où une personne vit au moment de l'entretien, et y est depuis « un certain temps » ou a l'intention d'y rester pendant « un certain temps. »

Afin de réduire l'ambiguïté, il est recommandé aux pays d'établir un seuil de 12 mois lorsqu'ils considèrent le *lieu de résidence habituelle* selon l'un des deux critères suivants :

(a) Le lieu où la personne a vécu de façon continue pendant la majeure partie des 12 derniers mois (soit pendant au moins 6 mois et 1 jour), sans compter les absences temporaires pour les vacances ou pour le travail, ou a l'intention d'y rester pendant au moins 6 mois.

(b) Le lieu où la personne a vécu de façon permanente pendant au moins les 12 derniers mois, sans compter les absences temporaires pour les vacances ou le travail, ou a l'intention d'y vivre pendant au moins 12 mois.

Case 1 montre un exemple de la façon dont le Bureau de recensement des États-Unis a demandé aux répondants de confirmer indirectement leur *résidence habituelle* « actuelle » dans le questionnaire du recensement de 2010. Depuis l'an 2000, le recensement décennal des États-Unis comporte 10 questions ou moins, dont aucune ne peut être utilisée pour mesurer la migration.

Case 1.

Directives pour les recommandations relatives au questionnaire du recensement décennal 2010 aux États-Unis sur la question du lieu de résidence habituelle

Utilisez un stylo bleu ou noir.

Commencez ici

Le recensement doit dénombrer toute personne vivant aux États-Unis le 1er avril 2010.

Avant de répondre à la question 1, comptez les personnes vivant dans cette maison, appartement ou maison mobile en suivant nos directives.

- Comptez toutes les personnes, y compris les bébés, qui vivent et dorment ici la plupart du temps.

Source : U.S. Census Bureau; U.S. 2010 Census.

² « Dans certaines circonstances, cependant, le terme *de droit* peut impliquer que la résidence de la personne en ce lieu soit fondée sur le système juridique applicable à ce lieu spécifique » (United Nations Statistics Division, 2015, p. 47).

Lieu où le répondant est présent au moment du recensement

Le lieu où le répondant était présent au moment du recensement est défini par les United Nations Statistics (2015) comme le lieu géographique où chaque personne était présente le « jour du recensement », qu'il s'agisse ou non de son *lieu de résidence habituel*. Néanmoins, le concept est généralement appliqué au lieu où le répondant était présent au « moment du recensement », car de nombreuses personnes peuvent ne pas être physiquement présentes au lieu du recensement pendant une bonne partie de la journée. Le « moment » du recensement est généralement fixé à minuit au début du « jour du recensement ». Ce moment est le « moment de référence du recensement ».

Case 2 montre un exemple de la façon dont la question sur le *lieu où se trouvait le répondant au moment du recensement* a été posée lors du recensement de 2011 en Australie.

Lieu de naissance

Pour la population originaire du pays, le *lieu de naissance* fait référence à la région administrative dans laquelle la personne est née (par exemple, l'État, la province et le comté). Pour les personnes nées à l'étranger, le *lieu de naissance* fait référence à leur pays de naissance, comme indiqué ci-dessous.

En général, le *lieu de naissance* correspond au *lieu de résidence* de la mère de l'individu au moment de sa naissance. Toutefois, dans certains pays, ce concept se réfère à la région géographique dans laquelle la naissance a effectivement eu lieu. La United Nations Statistics Division (2015) considère que les deux approches sont correctes - en fonction des besoins d'information du pays - pour autant que le concept soit clairement défini dans les instructions du recenseur et les rapports de recensement. Voir Case 3 pour un exemple de question.

Case 2.

Exemple de question indirecte sur le lieu où il se trouve le répondant au moment du recensement

02		Person 1	Person 2
		The householder if present, otherwise any adult member of the household.	The spouse or partner of 'Person 1' if present, otherwise any person present.
Please use CAPITAL letters only.			
2 Name of each person <i>including visitors who spent the night of Tuesday, 9 August 2011 in this dwelling:</i> - Record details for all adults, children, babies and visitors present. - Include any person who usually lives in this dwelling who returned on Wednesday, 10 August 2011, without having been counted elsewhere. For all other cases of persons absent, please include them in Questions 52 and 53 ONLY.	First or given name	First or given name	
	Surname or family name	Surname or family name	

Source : Australian Bureau of Statistics, 2011 Census.

Case 3.

Exemple de question sur le lieu et le pays de naissance

FOR ALL RESPONDENTS							
SERIAL NUMBER / NAME	RELATIONSHIP	SEX	AGE	NATIONALITY	PLACE OF BIRTH	ORIGIN	PLACE OF USUAL RESIDENCE
1 / 2	3	4	5	6	7	8	9
Full names of all members of the household present including guests and visitors beginning with the Head of Household	What is (Name's) relationship to the Head of Household? 1. Head of Household 2. Absentee Head of Household 3. Spouse 4. Child 5. Parent 6. Brother/Sister 7. Other Blood Relation 8. Non-Blood Relation 9. Institutional Household	What is (Name's) Sex? 1. Male 2. Female	What is (Name's) age? (In completed years as at last birthday)	What is (Name's) Nationality? (If Non Nigerian, code and write Country) 1. Nigerian by Birth 2. Nigerian by Naturalization 3. Other ECOWAS National 4. African, Other than ECOWAS 5. Non African	In what State and LGA was (Name) born? (If born outside Nigeria, write the Country and code)	What is (Name's) State and LGA of origin? (For Nigerians only)	Does (Name) usually reside in this Locality? 1. Usually reside in this Locality 2. Usual Place of residence different from this Locality (If 2, specify State and LGA. Where outside Nigeria, write Country's name and code)
(Write surname first)							
MEMBER 1							
SERIAL NUMBER	(1) (6)	(1)		(1) (2) (3)	STATE	STATE	(1) (2)
	(2) (7)	(2)		(4) (5)	LGA	LGA	
SURNAME	(3) (8)				Country	Country	Country
OTHER NAMES	(4) (9)						
	(5)						

Source : Nigeria National Population Commission, Census 2006.

Durée de résidence

La *durée de résidence* est définie comme le nombre d'années complètes durant lesquelles une personne a résidé dans son lieu de *résidence habituel* ou dans la région administrative dans laquelle se trouve ce lieu (United Nations, 2015).

Il faut souligner que, lors de la collecte d'informations, il est question de la durée de résidence dans la région administrative, et non pas d'une unité d'habitation particulière. De plus, cette question est généralement posée en même temps que celle du lieu de résidence précédent. Ainsi, des estimations en sections transversales des flux migratoires internes et internationaux peuvent être générées.

Lieu de résidence précédent et lieu de résidence à une date précise dans le passé

Le *lieu d'une résidence [habituelle] antérieure* est la région administrative ou le pays étranger dans lequel le répondant résidait immédiatement avant d'émigrer dans la région administrative de sa *résidence habituelle* actuelle. Pour le *lieu de résidence à une date précise dans le passé*, la date de référence choisie doit être celle qui est la plus utile pour les besoins nationaux. Le plus souvent, celle-ci a été définie comme étant de 1 à 5 ans avant le recensement (United Nations, 2015).

Case 4 montre un exemple de la façon dont le *lieu de résidence à une date précise dans le passé* (ici, 1 an avant le dénombrement) a été demandé dans l'Enquête sur les communautés américaines (ACS, selon l'acronyme anglais) de 2018. Le Bureau du recensement a lancé l'ACS en 2005. Cette enquête a remplacé le questionnaire étendu du recensement décennal en 2010.

Pays de naissance

Comme pour le *lieu de naissance* des personnes originaires du pays, le *pays de naissance* désigne celui dans lequel une personne est née à l'étranger. Comme le *lieu de naissance*, il s'agit généralement du pays où la mère de l'individu résidait au moment de la naissance. Toutefois, dans certains pays, le *pays de naissance* est défini comme le pays dans lequel la naissance a effectivement eu lieu (United Nations, 2015). En vue de l'attribution de codes, il est recommandé aux pays d'utiliser le système de *Standard Country or Area Codes for Statistical Use*³ des Nations Unies (2015).

³ Nations Unies, *Standard Country or Area Codes for Statistical Use*, <<http://unstats.un.org/unsd/methods/m49/m49.htm>>.

Année d'arrivée

L'année ou la période d'arrivée dans le pays désigne l'année civile et le mois d'arrivée d'une personne née à l'étranger dans le pays de dénombrement. Pour la mise en tableau, il est recommandé d'indiquer cette information en termes d'année (ou de période) d'arrivée et non en termes d'années révolues (United Nations, 2015). L'année et le mois d'arrivée peuvent également être demandés en fonction du nombre d'années et de mois depuis l'arrivée. Néanmoins, l'utilisation de ce type de question est plus susceptible de générer des données inexactes que de simplement demander l'année et le mois d'arrivée.

Case 4.

Exemple de question indirecte sur le lieu de résidence à une date précise dans le passé

a. Did this person live in this house or apartment 1 year ago?

☐ Person is under 1 year old → *SKIP to question 16*

☐ Yes, this house → *SKIP to question 16*

☐ No, outside the United States and Puerto Rico – *Print name of foreign country, or U.S. Virgin Islands, Guam, etc., below; then SKIP to question 16*

☐ No, different house in the United States or Puerto Rico

b. Where did this person live 1 year ago?

Address (Number and street name)

Name of city, town, or post office

Name of U.S. county or municipio in Puerto Rico

Name of U.S. state or Puerto Rico **ZIP Code**

Source : U.S. Census Bureau, 2018 American Community Survey.

Finalement, les pays doivent décider s'ils veulent collecter des informations sur la *date de la première arrivée* ou la *date de l'arrivée la plus récente* dans le pays, selon leurs besoins d'information. Par exemple, un pays ayant des niveaux élevés de migration internationale de retour peut vouloir se renseigner sur *l'arrivée la plus récente* au pays. Case 5 montre un exemple de question où l'arrivée la plus récente est jugée préférable à la première arrivée.

Case 5.

Exemple de question sur l'année ou la période d'arrivée

202	217	218	219	220
Registres national d'enregistrement personnel	Statut de réfugié (pour les personnes non jordaniennes)			
	Est-ce que (nom de la personne) est un demandeur d'asile? 1. oui 2. non 3. Ne sait Pas	Est-ce que (nom de la personne) est enregistré comme réfugié dans les registres du gouvernement jordanien ou du UNHCR? 1. enregistré et possède un document 2. Poser une candidature 3. non enregistré 8. Ne sait pas	Pays d'origine d'une personne	Date d'arrivée en Jordanie (mois et année)

Source : Jordan Department of Statistics, Population and Housing Census 2015.

Raisons de la migration

Certains pays peuvent vouloir inclure des questions sur les *raisons de la migration* dans leurs questionnaires du recensement. Les raisons citées sont d'ordre économique, personnel, de réunification familiale, d'éducation et humanitaire. Toutefois, il n'est pas recommandé d'inclure de telles questions dans les recensements pour étudier les flux de migrants nationaux, car elles ont tendance à engendrer un biais considérable chez les répondants substitués. En outre, la courte liste de raisons prédéfinies qui accompagne généralement la question ne permet pas de saisir la complexité des motivations des migrants à s'installer ailleurs.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y a aucun intérêt à se renseigner sur les *raisons de la migration* dans un recensement. Cette question peut être utile pour évaluer la quantité de réfugiés dans les pays où les systèmes de registre des immigrants sont insuffisants, et même pour donner un aperçu de l'évolution des statuts juridiques des immigrants.

Le rapport International Recommendations on Refugee Statistics (Eurostat & United Nations, 2018) recommande d'inclure une question sur les *raisons de la migration*, car elle permet de différencier les personnes qui se sont installées dans un pays pour des raisons humanitaires de celles qui ont migré pour des raisons économiques ou familiales. La United Nations Economic Commission for Europe (2017) recommande également que les recensements posent une question sur les *raisons de la migration*, qui devrait inclure une réponse comme la « relocalisation forcée » pour aider à identifier la taille et les caractéristiques de la population de réfugiés.

Case 6 montre un exemple de la façon dont la question sur les *raisons de la migration* peut être posée dans un recensement. Dans l'exemple ci-dessus, une catégorie « autre » a été incluse pour toute autre raisons moins courantes de migrer.

Case 6.

Exemple de question indirecte sur le lieu de résidence à une date précise dans le passé

216

Pour les non-Jordaniens :

Principale raison pour venir en Jordanie

pour les Jordaniens :

Principale raison pour laquelle les Jordaniens vivent à l'étranger

1. Manque de sécurité et conflit armé dans le pays d'origine

 2.travail
 3.études
 4.accompagnant
 5.tourisme
 6.traitement médical
 7.autre (spécifiez)

221

Source : Jordan Department of Statistics, Population and Housing Census 2015.

RECENSEMENTS DE LA POPULATION ET AUTRES SOURCES DE DONNÉES

Les statistiques migratoires sont généralement recueillies à partir de trois sources principales : la collecte aux frontières, les registres et les enquêtes sur le terrain. Les statistiques obtenues aux frontières comprennent les entrées et sorties à tous les points d'entrée ou de sortie d'un pays. Les points d'entrée ne sont pas nécessairement situés aux frontières, puisqu'ils comprennent également les aéroports et les ports maritimes. Parmi les registres figurent les registres de la population, les registres de l'emploi et d'autres dossiers administratifs. Finalement, les enquêtes sur le terrain comprennent les recensements de population et les sondages.

Comme les données recueillies aux frontières ne contiennent que des informations sur les arrivées et les départs, cette méthode ne peut être utilisée pour calculer le nombre ou les caractéristiques des migrants vivant dans un pays à un moment donné. Cependant, la collecte aux frontières peut représenter la seule méthode viable de collecte de données sur la migration dans les endroits où les registres ne sont pas suffisamment élaborés ou précis pour fournir des informations sur les flux migratoires et où les enquêtes sur le terrain ne sont pas menées assez fréquemment pour produire des estimations significatives (United Nations, 1980).

Les registres sont une autre source de données pour la migration. Les registres peuvent être des sources utiles pour compléter les données du recensement. Cependant, l'un des principaux inconvénients de l'utilisation des registres pour la collecte de données sur la migration est que la plupart des registres ne sont pas spécifiquement conçus pour obtenir des informations sur la migration, et ceux qui le sont se limitent généralement à recueillir les faits nécessaires à des fins administratives particulières. Les migrants qui quittent le pays peuvent aussi ne pas avoir à informer le registre s'ils quittent le pays pour une période inférieure à une période déterminée, et ils peuvent ne pas avoir à informer les autorités de leur retour (United Nations, 1980).

Les enquêtes sur le terrain — notamment les enquêtes sur les foyers et les recensements de la population — peuvent représenter la source de données la plus exhaustive et détaillée sur les migrations. L'enquête sur le terrain comme source de statistiques sur les flux migratoires peut être utilisée indépendamment ou en conjonction avec la collecte aux frontières ou les registres. Cette approche de collecte des données permet d'obtenir des informations détaillées qui ne sont généralement pas disponibles dans les registres et qui ne peuvent être examinées aux frontières ou aux points d'entrée. Les statistiques sur les flux migratoires (qu'ils soient internes ou internationaux) peuvent être recueillies lors de toute enquête ou recensement en posant une simple question aux répondants sur leur *lieu de résidence* à une ou plusieurs dates dans le passé (par exemple, *lieu de résidence il y a un an*). Cependant, l'une des principales limites de l'enquête sur le terrain est que les enquêtes ou les recensements ne permettent pas de mesurer le flux migratoire de façon continue. Cela est dû au fait que la couverture de l'immigration est limitée aux immigrants résidentiels nets dans la population au moment de l'enquête et que les informations sur l'émigration sont obtenues par procuration. Les données sur les émigrants ne peuvent pas être obtenues lorsqu'un foyer en entier émigre, et les réponses sur les émigrants sont généralement recueillies auprès des membres de la famille, ce qui peut entraîner des réponses inexactes (United Nations, 1980).

En matière de migration internationale, les recensements de la population sont peut-être la source la plus complète de statistiques

pouvant être comparées au niveau international. Cela tient en partie aux caractéristiques essentielles d'universalité et de périodicité des recensements. Autrement dit, les recensements doivent concerner chaque personne présente à un moment donné dans un pays et doivent être réalisés à intervalles réguliers afin que les informations puissent être comparées dans une séquence définie (United Nations Economic Commission for Europe, 2015). Voir Case 7 pour une analyse des questions posées lors de la campagne de recensement de 2010. Les recensements de population sont appropriés pour la collecte de données sur les stocks d'immigrants. Contrairement aux flux migratoires, les stocks de migrants sont des mesures statiques de la migration qui représentent un dénombrement. Et c'est précisément ce que les recensements sont censés accomplir, en obtenant des données sur une population donnée, à un moment donné. Cependant, ils comportent également un certain nombre de limitations. Premièrement, les recensements n'ont généralement lieu que tous les dix ans. Deuxièmement, des questionnaires courts ou même des questionnaires plus longs comportant peu de questions sur la migration ne peuvent fournir beaucoup de détails. Troisièmement, il est possible que certains immigrants, comme les migrants en situation irrégulière, ne divulguent pas leur statut de migrant aux organismes gouvernementaux. Finalement, des erreurs de déclaration peuvent se produire parce que les recenseurs ne sont souvent que très peu sensibilisés aux sujets relatifs à la migration et parce que les questions du recensement sont souvent répondues par une personne autre que le migrant.

Les données sur les flux migratoires obtenues à partir d'enquêtes sur le terrain peuvent également être utilisées comme une mesure de la migration interne. Case 8 montre les flux migratoires nets entre la Californie et les autres États. Les données des recensements de la population et du logement des États-Unis de 1960 et 2000 ont été utilisées en analysant les questions sur les *lieux de résidence habituelle* et *antérieure*, à savoir la question sur le *lieu de résidence habituelle* 5 ans auparavant.

ANALYSE DU DÉPOUILLEMENT DES DONNÉES DU RECENSEMENT SUR LA MIGRATION

Poser des questions sur le *lieu de résidence habituelle* et *antérieure* ainsi que sur les *raisons de la migration* dans un recensement peut être très utile pour l'étude de la migration. Le tableau 1 présente un exemple de comment les données sur les *raisons de la migration* peuvent être croisées avec des caractéristiques sociodémographiques clés.

Par ailleurs, le géoréférencement du lieu de résidence habituelle et du lieu de résidence antérieure permet également d'estimer la distance parcourue et le type de déménagement (par exemple, entre deux régions d'un même pays, entre deux pays ou provenant de l'étranger), comme le montre l'exemple suivant en Table 1. Avec ces données, il serait également possible de produire des tableaux de migration nette infranationale, tels que les flux migratoires de province à province ou de comté à comté.

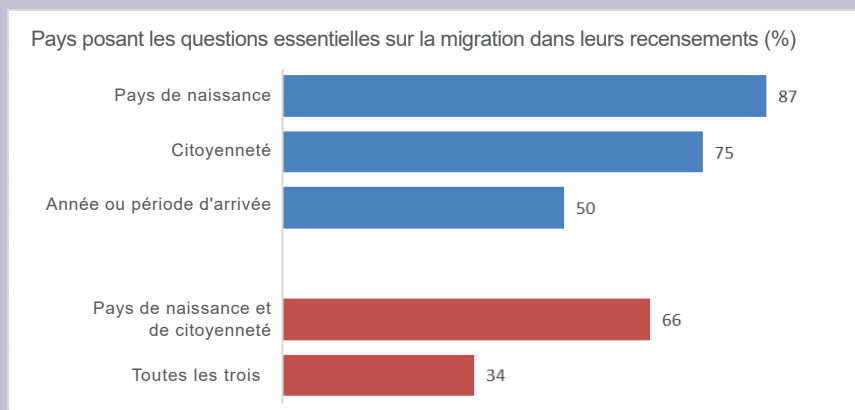
L'inclusion de la question sur le *pays de naissance* (qui figure souvent comme option dans la question sur le *lieu de naissance*) permet une analyse détaillée des données de recensement en matière de parcours de développement économique et démographique qui reconnaissent les personnes nées à l'étranger. Conjointement avec les variables de sexe et d'âge incluses dans le recensement, des pyramides des populations locales et nées à l'étranger peuvent être créées pour montrer la contribution démographique de la migration à la population locale. En même

Case 7.

Questions sur la migration dans les recensements de 2010

Conformément à la recommandation de désagréger tous les indicateurs pertinents des objectifs de développement durable (SGD, selon l'acronyme anglais, indicateur 17.18.1)) en fonction du statut migratoire, une analyse a été réalisée pour déterminer le nombre de recensements ayant recueilli des questions essentielles sur le statut migratoire lors de la campagne de recensement de 2010.

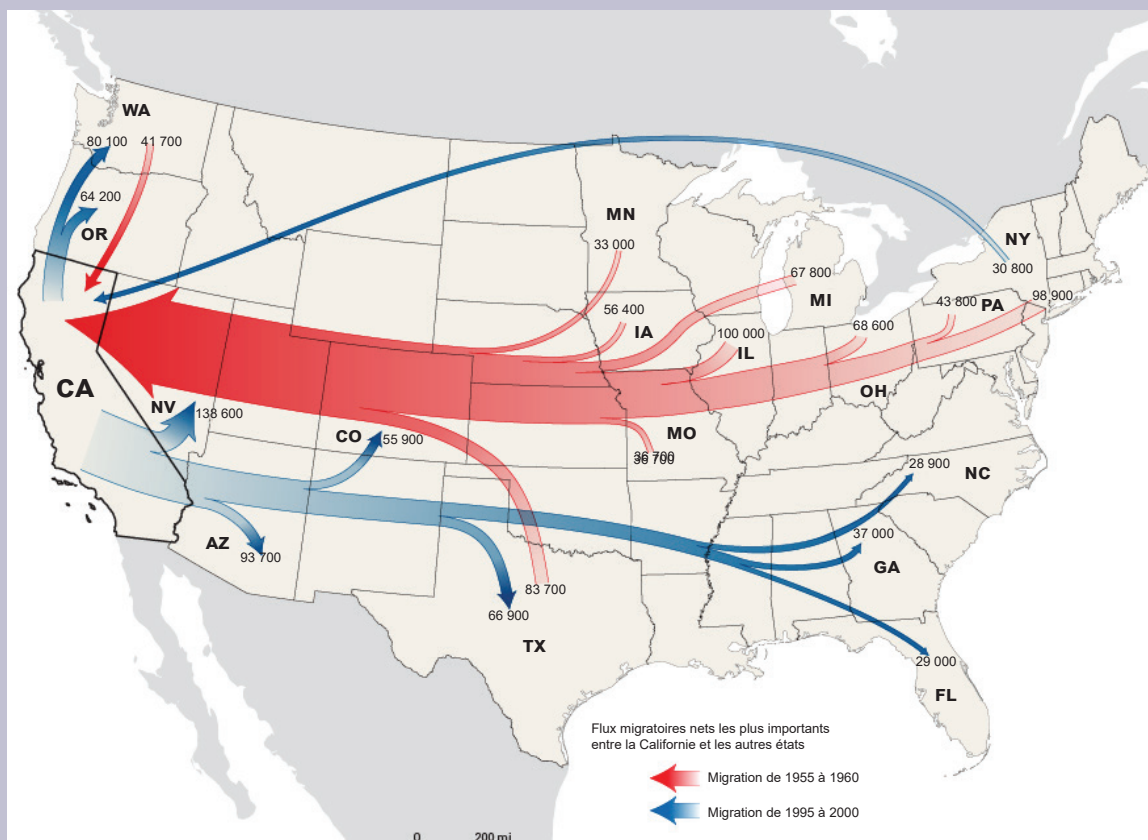
Sur les 149 pays pour lesquels des données sont disponibles dans la base de données de la Division de statistiques de l'ONU, plus de 87 % ont inclus dans leur recensement une question sur le *pays de naissance*; 75 % ont interrogé sur la *citoyenneté*; et 50,3 % ont demandé *l'année ou la période d'arrivée* des immigrants. Parmi les combinaisons de questions essentielles incluses dans le questionnaire, 66 % de tous les pays ont interrogé tant sur le *pays de naissance* que sur la *citoyenneté*, et seulement 34 % ont posé les trois questions essentielles dans leur dernier recensement.



Source : Juran & Snow, 2018.

Case 8.

Flux migratoires nets entre la Californie et les autres états : 1955-1960 et 1995-2000



Source : U.S. Census Bureau, 2013.

temps, l'intégration des données de recensement du pays d'origine et de destination des migrants permet une estimation de l'impact de l'émigration sur une population nationale. Le statut générationnel peut aussi être déterminé à partir des données sur le *pays de naissance*. De telles données sont indispensables à l'étude de l'assimilation et de l'intégration des personnes nées à l'étranger. Les informations sur le *pays de résidence* un ou cinq ans avant le recensement fournissent une date de référence sur la migration internationale à un moment précis dans le passé. Les questions sur

le moment ou la période d'arrivée (*année d'arrivée*) des personnes nées à l'étranger dans le pays de destination permettent de calculer la durée du séjour et de classer les populations migrantes selon leur moment d'arrivée. Des considérations particulières doivent aussi être prises pour s'assurer que toutes les populations migrantes sont dûment dénombrées dans les recensements, tout en protégeant leur confidentialité.

Tableau 1.

Raison du déménagement par caractéristiques sélectionnées (catégories réduites) : De 2012 à 2013

Caractéristiques sélectionnées	Total (en milliers)	Pourcentage			
		Lié à la famille	Lié à l'emploi	Lié au logement	Autre
Migrants (1 an et plus)	35 918	30.3	19.4	48.0	2.3
Sexe					
Masculin	17 638	29.6	20.4	47.6	2.3
Féminin.	18 280	30.9	18.5	48.3	2.4
Âge					
1 à 17 ans	9 194	31.0	17.0	50.5	1.5
18 à 24 ans.	6 498	32.0	18.7	46.6	3.7
25 à 29 ans.	4 915	31.0	23.6	42.5	2.8
30 à 44 ans.	8 288	27.6	22.7	48.3	1.4
45 à 64 ans.	5 443	29.6	17.8	50.4	2.3
65 ans et plus	1 581	32.5	12.0	50.0	5.4
Race et origine hispanique					
Blanc	26 219	31.0	19.7	46.8	2.5
Noir ou Afro-Américain	5 940	30.6	15.1	52.7	1.6
Asiatique	2 041	21.2	28.3	47.8	2.6
Toutes les autres races individuelles et toutes les combinaisons de races	1 719	28.9	19.4	49.9	1.9
Blanc uniquement, non hispanique ou latino.	19 862	30.8	20.2	46.0	2.9
Hispanique ou Latino ²	7 230	31.7	17.6	49.3	1.5
Niveau d'éducation (25 ans et plus)					
Sans diplôme d'études secondaires	2 597	29.2	14.7	54.2	1.9
Diplômé de l'enseignement secondaire	5 776	32.0	16.3	49.2	2.4
Études collégiales ou diplôme d'associé.	5 639	32.7	17.2	47.8	2.3
Baccalauréat	4 188	25.8	28.3	43.2	2.7
Diplôme professionnel ou d'études supérieures	2 045	20.2	35.2	42.8	1.9
État civil (15 ans et plus)					
Marié	9 993	26.1	24.0	48.5	1.5
Veuf ou veuve	733	32.1	10.2	51.8	5.9
Divorcé	3 352	36.1	16.5	44.5	3.0
Séparé	997	46.5	13.2	38.8	1.4
Jamais marié	12 965	30.3	18.8	47.6	3.3
Situation vis-à-vis de l'activité (16 ans et plus)³					
Employé (civil)	16 951	29.5	22.3	46.2	2.0
Sans emploi	2 291	33.3	17.0	46.5	3.2
Hors de la population active	8 091	30.8	15.1	50.1	4.0
Type de déménagement/distance parcourue⁴					
À l'intérieur d'un comté.	23 150	29.9	10.5	57.6	2.0
Entre comtés	11 731	31.0	34.8	31.2	2.9
Moins de 80 km	4 720	33.4	22.7	41.5	2.5
80 à 320 km	2 458	29.6	34.3	32.1	3.9
320 to 800 km	1 661	25.2	48.0	23.0	3.7
800 km et plus	2 892	31.7	47.5	18.4	2.4
En provenance de l'étranger	1 036	30.3	43.3	22.4	4.0

¹ Comprend les Amérindiens et les autochtones d'Alaska seuls, les Hawaïen natif et les Autre Polynésien seuls ainsi que les gens de deux races ou plus.

² Les Hispaniques ou Latinos peuvent être de n'importe quelle race.

³ Les membres des forces armées sont exclus en raison de leur petit nombre.

⁴ La distance parcourue n'est calculée que pour les déménagements entre comtés.

Source : U.S. Census Bureau, Current Population Survey, Annual Social and Economic Supplement, 2013.

CONCLUSION

La campagne Recensement 2020 (2015-2024) offre une excellente occasion d'accroître considérablement la disponibilité de données de haute qualité, actualisées et fiables, désagrégées en fonction du statut migratoire et d'autres caractéristiques pertinentes aux niveaux national et international. En raison des flux migratoires actuels, notamment les demandeurs d'asile, les migrants économiques, les migrants cherchant à rejoindre leur famille ou les personnes migrant sans documentation, entre autres, les Nations Unies encouragent l'inclusion d'une question sur les *raisons de la migration* (UNECE (selon l'acronyme anglais), 2017 ; UNFPA (selon l'acronyme anglais), 2017 ; UNHCR (selon l'acronyme anglais), 2015).

Des efforts supplémentaires doivent être entrepris pour encourager la mise en tableaux et la diffusion des données sur les migrations internationales provenant des recensements de la population et du logement dans le monde entier, afin d'améliorer l'échange d'informations statistiques entre les pays et de contribuer à l'élaboration de politiques publiques fondées sur des données probantes. Cette note résume les recommandations de la communauté internationale pour mesurer les migrations dans un recensement.

RÉFÉRENCES

Bilsborrow, R. E., Graeme Hugo, Amarjit S. Oberai, and Hania Zlotnik, *International Migration Statistics: Guidelines for Improving Data Collection Systems*, International Labour Office, Geneva, 1997.

Eurostat and United Nations, *International Recommendations on Refugee Statistics*, <<http://ec.europa.eu/eurostat/web/expert-group-on-refugee-statistics/documents-presentations/global-consultation>>, accessed October 10, 2018.

Jensen, E., *A Review of Methods for Estimating Emigration*, U.S. Census Bureau, Washington, DC, 2015.

Juran, S. and Rachel Snow, *The Potential of Population and Housing Censuses for International Migrant Analysis*, Statistical Journal of the IAOS, vol. 32, no. 2, pp. 203-213, 2018.

United Nations, *Recommendation on Statistics of International Migration*, Statistical Papers, Series M, No. 28, United Nations Publications, New York, 1980.

United Nations, *Resolution adopted by the General Assembly on 19 September 2016*, New York, 2016, <www.un.org/en/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/71/1>, accessed October 10, 2018.

United Nations Department of Economic and Social Affairs, *International Migration Report 2015: Highlights*, United Nations Publications, New York, 2016.

United Nations Development Programme, *Human Development Report 2009*, New York, 2009.

United Nations Economic Commission for Europe, *Conference of European Statisticians Working Paper* by Expert Group of Refugee and Internally Displaced Persons Statistics (EGRIS), Work Session on Migration Statistics Geneva, 2017, <<http://ec.europa.eu/eurostat/documents/7723677/8307029/International-Recommendations-on-Refugee-Statistics.pdf/4c2fdd5c-abd1-4960-a89b-09f06fec9d64>>, accessed October 10, 2018.

United Nations Economic Commission for Europe, *Conference of European Statisticians Recommendations for the 2020 Censuses of Population and Housing*, United Nations Publications, New York and Geneva, 2015.

United Nations High Commissioner for Refugees, *International Recommendations on Refugee Statistics*, United Nations Publications, New York, 2015.

United Nations Population Fund (UNFPA), *UNFPA Strategy for the 2020 Round of Population & Housing Censuses (2015-2024)*, New York, 2017.

United Nations Statistics Division, *Principles and Recommendations for Population and Housing Censuses*, Revision 3, United Nations Publications, New York, 2015.

United Nations Statistics Division, *Recommendations on Statistics of International Migration*, Revision 1, United Nations Publications, New York, 1998.

U.S. Census Bureau, *Reasons for Moving: 2012-2013, Population Characteristics*, U.S. Department of Commerce, Washington, DC, 2014.

U.S. Census Bureau, *Net Migration Between California and Other States: 1955-1960 and 1995-2000, Census 2000 and 1960, 2013*, <www.census.gov/dataviz/visualizations/051/>, accessed October 10, 2018.